

## PIECES A FOURNIR POUR UNE DEMANDE DE DOMICILIATION

### En cas de première demande :

- ✓ Copie d'une pièce d'identité, passeport ou carte AME
- ✓ Un document justifiant votre présence sur le territoire de Saint-Laurent du Maroni au nom du demandeur

### En cas de renouvellement :

- ✓ Copie de l'ancienne attestation de domiciliation
- ✓ Copie AME
- ✓ Copie d'une pièce d'identité

❖ Pour toute demande de domiciliation, veuillez fournir un numéro de téléphone valide.